

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 FÉVRIER 1979

Cette assemblée débute à 20h.45 sous la présidence de René Vulliamy, lequel soumet l'ordre du jour qui est approuvé par les membres.

Quinze membres seulement sont présents. aucune excuse n'est reçue. La petite assemblée s'explique peut-être par le fait que cette assemblée, prévue initialement le vendredi 23 février a dû être repoussée au mardi suivant par cause d'occupation du local par les écoles.

Point 1 - Lecture du dernier procès-verbal:

La lecture du procès-verbal de l'assemblée du Janvier 1978 n'ayant soulevé aucune remarque, celui-ci est adopté avec remerciements à son auteur.

Point 2 - Lecture des comptes

Le caissier Michel Chappuis donne le détail des écritures et nous renseigne que les dépenses se sont élevées à Fr. 1676.50, alors qu'il y a eu pour Fr. 1771.50 de recettes. D'où un solde en caisse à ce jour de Fr. 95.-. La fortune de la société est de Fr. 5684.20.

Point 3 - Rapport des vérificateurs.

Les vérificateurs, J.-D. Clavel et Pierre Hirochi, après avoir contrôlé les comptes, attestent de leur exactitude et recommandent à l'assemblée de les approuver et d'en donner décharge au caissier. Ce qui est fait.

Point 4 Élections statutaires - Démissions.

Nous enregistrons les démissions de Guy Clavel pour raisons professionnelles et de Charles Nelloton qui a quitté la localité.

- a) Pour les remplacer au comité il est fait appel à Pierre Fissdi et Georges Clavel qui acceptent leur nomination.
- b) Les vérificateurs pour 1979-80 seront Michel Bobelay et Pierre Clavel, alors que Marcel Besençon est suppléant.
- c) Et la demande du président, André Clément a accepté de fonctionner comme chef orbane. Et Clément a déjà fonctionné comme tel l'année dernière, et ce à la satisfaction générale.

Point 5 Rapport du président - Activités de la société.

Dans son rapport, le président relève qu'il a un anuoit de travail à cause du nouveau stand et des inscriptions pour le tir fédéral à Lucerne. Il remarque le bon classement de la société au tir en campagne où elle a obtenu la moyenne de 58.134 pts avec 19 tireurs en classe C; de plus, représentant le 16^{me} rang. Par ailleurs les groupes engagés dans les différents tirs régionaux se sont honorement classés, même s'il n'y a pas eu de premier rang.

Point 6

Inauguration du stand

Le président fait remarquer que les travaux touchent à leurs fins et assure que les prochains tirs pourront s'effectuer dans le nouveau stand. Il y a eu et il y a encore des problèmes à cause de l'eau et il faudra poser des canalisations.

Une malencontreuse erreur de mesure de la part de l'architecte va poser des problèmes de remblaiement de terre sur la butte. Le bureau de l'autoroute a assuré René et Vulliamy de son aide. Pour terminer, le président annonce l'inauguration pour les 23 et 30 juin où auront lieu des tirs et le dimanche 1^{er} juillet sera la journée officielle d'inauguration.

Point 7 Nomination d'une commission

Pour épauler le président lors de ces trois jours il est nommé une commission d'inauguration. Elle est formée de Lucien Duberson, Philippe Roulin, Roland Bezengon. A relever que ceux-ci avaient déjà fonctionné ~~lorsque l'ancien stand fut inauguré.~~
à la confection du stand.

Point 8 Propositions individuelles

Après consultations, les tirs militaires ont été fixés au 21 avril et 13 mai. Le président attire l'attention des tireurs sur les tirs qui sont organisés ici et là. La société organisera le 16 mars un match aux cartes en vue de renflouer la caisse pour le tir fédéral. Au sujet des amendes, Michel Chappuis pose la question de savoir s'il est encore régulier de percevoir des amendes alors que le tireur est neutre peut effectuer ces tirs où il veut. Le président admet qu'il n'y a plus de raison à cela. Le commissaire propose alors de monter à 10 francs la finance d'inscription. L'assemblée adopte cette proposition. La séance est levée à 22 heures.

LE PRÉSIDENT:

LE SECRÉTAIRE:

Arletto